

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC WITTENHEIM 39 A RUE DE KINGERSHEIM 68270 WITTENHEIM
déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

1er associé	Abdelilah ALKHALFI - 27 RUE D ENSISHEIM 68110 ILLZACH
Nombre de parts	25
Montant versé	250 €
2e associé	Mohamed Amine BELHAOUD - 4 RUE DU FROMENT 68270 WITTENHEIM
Nombre de parts	25
Montant versé	250 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 novembre 2024

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06



Bryce Wermelinger

Chargé d'Affaires Professionnels

